

Octobre 2002

Québec, le 30 octobre 2002

Madame Nicole Vigeant
Directrice des études
Cégep de Rimouski
60, rue de L'Évêché Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H6

Objet : Suivi au rapport d'évaluation de la composante de la formation générale

Madame la Directrice,

Lors de sa réunion du 28 octobre 2002, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance des suites apportées aux recommandations contenues dans le rapport d'évaluation de la composante de la formation générale des programmes offerts dans votre établissement.

La première recommandation portait sur l'adéquation des instruments d'évaluation des apprentissages aux objectifs proposés. La Commission a analysé les plans de cours transmis par l'Institut. Ainsi, en Éducation physique (ensemble 1), les objectifs prescrits sont évalués; en Français (ensemble 3), les évaluations sont en lien avec les objectifs et en Philosophie (ensemble 2), l'Institut a transmis en plus du plan de cours, la grille de correction détaillée de la dissertation comparative. La Commission constate que l'Institut veille à ce que les modes et instruments d'évaluation des apprentissages permettent d'évaluer adéquatement les objectifs selon les standards prescrits.

Dans la deuxième recommandation, la Commission demandait à l'Institut de compléter son travail de collecte, de validation et d'analyse des données concernant les taux de diplomation et de réussite des cours de la formation générale. La Commission a analysé la documentation produite par l'Institut et est satisfaite du suivi donné à la recommandation.

En résumé, la Commission constate que l'Institut maritime du Québec prend les mesures nécessaires pour rendre la composante de la formation générale des programmes de la meilleure qualité.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

c.c. : M^{me} Léane Arsenault